

Le nombre de **ménages** s'accroît deux fois plus vite que la **population**

Le nombre de ménages devrait augmenter de 64 % d'ici 2030, pour atteindre 421 000 ménages. Le simple vieillissement de la population explique les 4/5^e de cette évolution, le reste étant dû au changement de mode de cohabitation. Les ménages seraient alors plus petits qu'actuellement, avec une moyenne de 2,41 personnes par ménage.

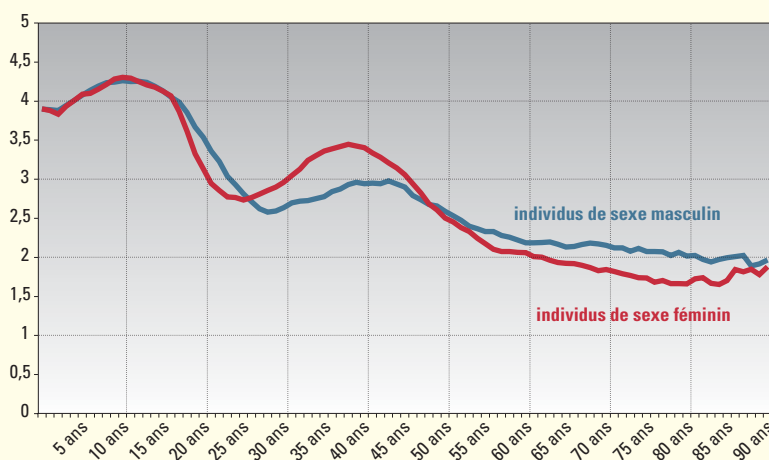
Depuis quinze ans, le nombre de ménages croît deux fois plus vite que la population : + 3,30 % par an entre 1990 et 2005 pour le nombre de ménages, + 1,74 % par an pour la population. Pour 2030, le scénario central des projections de population et l'évolution tendancielle des modes de cohabitation aboutissent à un effectif de 421 000 ménages pour une population de 1 026 000 personnes. Le nombre de ménages augmenterait ainsi de 64 % tandis que la population n'augmenterait que de 32,5 %.

L'accroissement de la population et son vieillissement expliquent plus des 4/5^e de l'augmentation du nombre de ménages entre 2005 et 2030. Selon le scénario central, ces facteurs démographiques entraîneraient une augmentation de 57 % du nombre de ménages avec un effectif de

403 000 ménages en 2030. Le nombre de ménages croîtrait ainsi pratiquement de 5 900 par an, avec un rythme supérieur à 6 000 par an entre 2008 et 2020. Par comparaison, les changements de mode de cohabitation ne joueraient qu'un rôle mineur avec 18 000 ménages supplémentaires d'ici 2030. L'importance de ce facteur tend cependant à augmenter avec le temps : s'il conduit à la création de seulement 400 ménages par an de 2005 à 2010, il pourrait aboutir à près de 1 000 ménages supplémentaires chaque année en 2025-2030.

La diminution du nombre d'enfants par famille et le vieillissement de la population réduisent le nombre de personnes au foyer, tout comme l'évolution des comportements à chaque période de la vie. Le nombre moyen de personnes par

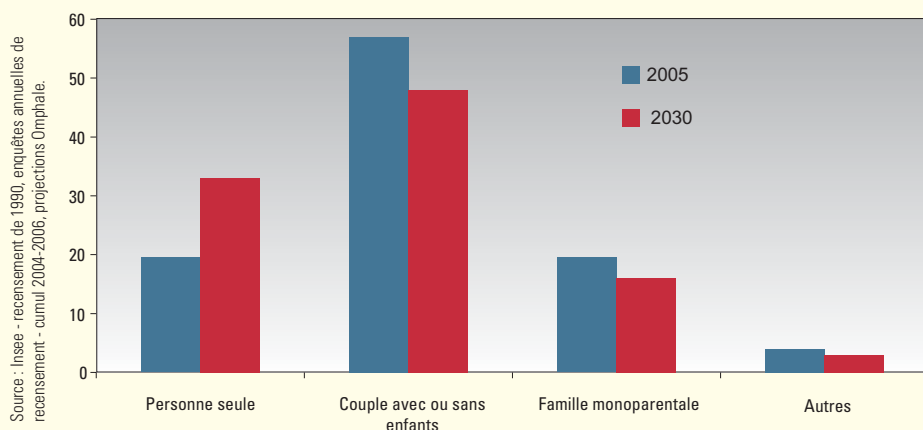
Taille moyenne des ménages, par sexe et âge des individus en 2005



Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement, cumul 2004-2006

Note de lecture : Les Réunionnaises habitent à 10 ans dans des ménages qui ont plus de 4 personnes en moyenne, à 80 ans, elles sont dans des ménages qui ont une taille à peine supérieure à 1,5 personne.

Répartition des ménages par type (en %)



ménage tend ainsi à baisser : égal à 3,76 personnes par ménage en 1990, il n'est plus que de 3,00 personnes par ménage en 2005. Sous l'effet conjugué de la démographie et de l'évolution des modes de cohabitation, la taille des ménages diminuerait de 20 % d'ici 2030 et serait alors en moyenne de 2,41 personnes par ménage, ce qui est encore supérieur à la taille actuelle des ménages en métropole.

Plus de personnes seules, moins de familles

La proportion de personnes vivant seules devrait continuer à augmenter, quel que soit l'âge et le sexe. La vie en couple, si les tendances actuelles se confirment, concernerait une proportion moins importante de personnes chez les moins de 60

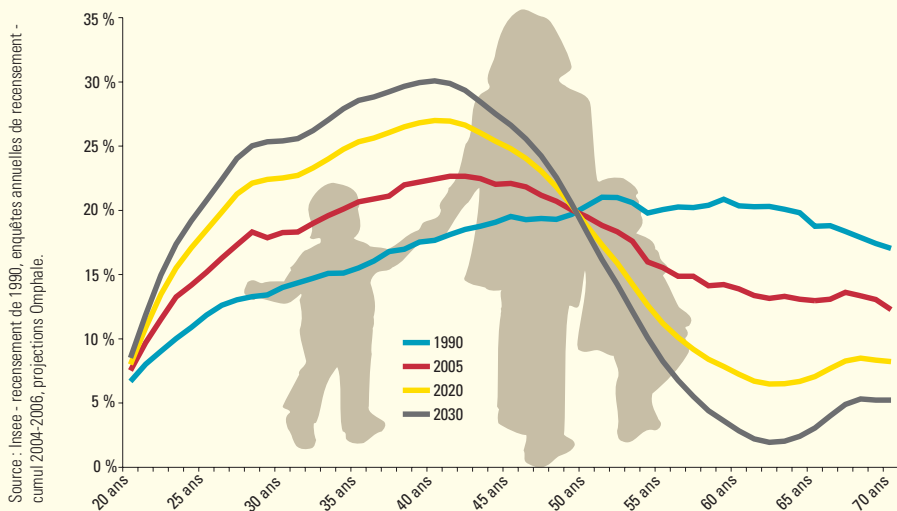
ans. À l'inverse, chez les plus de 60 ans, la part des personnes vivant en couple devrait augmenter, ceci de manière plus prononcée parmi les femmes. Cela est en partie dû à une diminution de l'écart d'espérance de vie entre les deux sexes qui retarde le veuvage pour les femmes.

La cohabitation des générations persistera probablement car la proportion d'hommes de 20 à 39 ans vivant encore chez leurs parents pourrait augmenter de manière notable. En revanche, la proportion de personnes de plus de 60 ans vivant avec des personnes qui ne sont pas leurs parents les plus proches devrait diminuer.

Vieillesse de la population et changement dans les modes de cohabitation induisent une nouvelle répartition des types de ménages. Si un peu moins de 1/5^e des ménages est constitué d'une personne seule en 2005, la proportion pourrait être d'un tiers en 2030. En revanche la part des ménages formés de personnes en couple avec ou sans enfants devrait diminuer de 57 % en 2005 à 48 % en 2030.

La famille monoparentale devrait aussi perdre de son importance car les femmes de plus de 50 ans sont de plus en plus souvent seules ou en couple.

Proportion de mères vivant en famille monoparentale selon l'âge



Variantes

Les incertitudes liées à l'évolution de la population influencent forcément les résultats de la projection du nombre de ménages. Tout d'abord parce que le total de la population diffère d'un scénario à l'autre mais aussi parce que la structure de la population diffère. Ainsi si la population évolue selon le scénario bas, il y aurait près de 395 000 ménages en 2030, et les ménages auraient une taille de 2,48 personnes. Si la population évolue selon le scénario haut, il y aurait 446 000 ménages en 2030, pour des ménages ayant une taille de 2,48 personnes là aussi.

Croissance annuelle du nombre de ménages

Source : Insee, projections Omphale

	2005-2009	2010-2014	2015-2019	2020-2024	2025-2029
due à l'accroissement de la population et au vieillissement	5 361	6 206	6 106	5 964	5 751
due aux changements de mode de cohabitation	376	633	751	868	980
TOTAL	5 736	6 839	6 858	6 832	6 732
	2010	2015	2020	2025	2030
taille des ménages	2,86	2,73	2,61	2,51	2,41

En 2030 la projection estime à un peu plus de 8 % la proportion de femmes de plus de 59 ans qui vivraient seules avec leur(s) enfant(s), au lieu de près de 14 % aujourd'hui. En revanche la famille monoparentale devrait continuer à progresser chez les femmes plus jeunes. Ainsi parmi les femmes de 20 à 39 ans, 24 % pourraient être dans ce cas en 2030 contre un peu plus de 17 % aujourd'hui. La réduction de l'importance globale de la famille monoparentale est accentuée par la déformation de la pyramide des âges au profit des classes d'âge les plus élevées.

Désaffection pour la vie de couple

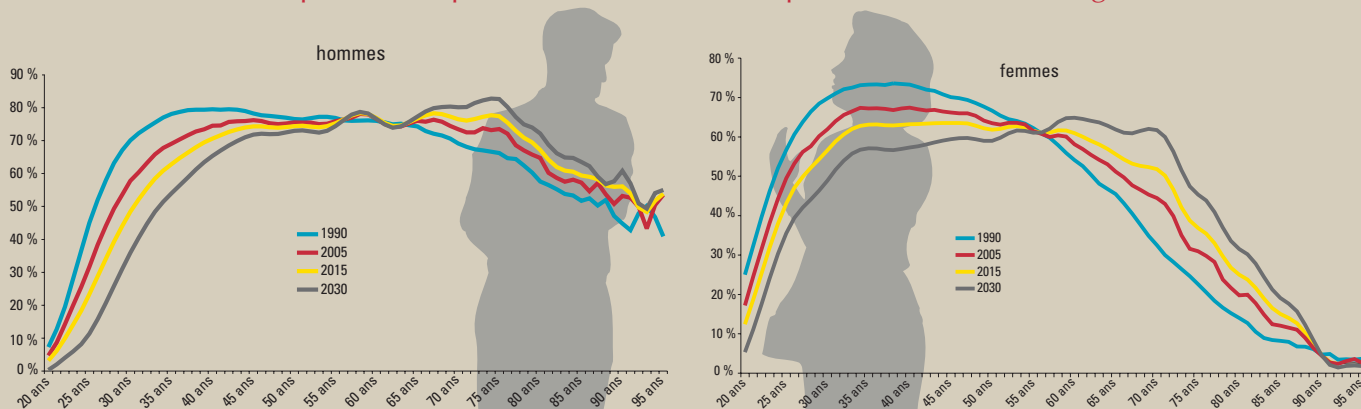
La vie en couple subit depuis quinze ans une désaffection certaine. À 35 ans, 69 % des hommes vivaient en couple en 2005, quinze ans auparavant, ils étaient 78 %. La proportion d'hommes vivant seul à cet âge a doublé durant cette période passant de 5 à 10 %. Au rythme actuel ils ne seront plus que 54 % à vivre en couple en 2030. Chez les femmes de 35 ans, elles étaient 73 % en 1990 et 67 % quinze ans plus tard à vivre en couple. Elles ne seront plus que 57 % en 2030. À cet âge-là, 20 % des femmes sont mères d'une famille monoparentale en 2005, elles seront 28,5 % en 2030.

Au-delà de 56 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes, la proportion de personnes vivant en couple a tendance à

augmenter. Ainsi en 1990, 45 % des femmes de 65 ans vivaient en couple, elles étaient 51 % en 2005 et seront 62 % en 2030, si les tendances se confirment.

Les unions libres, par nature plus fragiles que les mariages, concernent une proportion croissante des couples. Ainsi 80 % des gens en couple en 1990 étaient mariés, ils sont 74 % dans ce cas 15 ans plus tard. La vie en couple semble présenter également moins d'attrait pour les jeunes : quand ils quittent leurs parents, à un âge en moyenne guère plus élevé qu'il y a vingt ans, c'est plus souvent pour vivre seuls (au moins transitoirement) que pour vivre en couple.

Proportion de personnes vivant en couple selon le sexe et l'âge



Source : Insee - recensement de 1990, enquêtes annuelles de recensement cumulé 2004-2006, projections Omphale

Les logements nécessaires

La taille du parc de logements nécessaires pour un nombre de ménages donné est actuellement de l'ordre de 10 logements pour 9 ménages. La part de résidences principales dans l'ensemble des logements est en effet de 90 % depuis plusieurs décennies. Le parc de résidences secondaires et de logements occasionnels est infime (2 %) et le taux de vacance évolue autour de 6 à 8 %.

Taille du parc de logements nécessaires selon les scénarios

Source : Insee		2005	2010	2015	2020	2025	2030
	Scénario bas	280 000	313 000	344 000	376 000	408 000	439 000
	Scénario central	280 000	317 000	355 000	393 000	431 000	468 000
	Scénario haut	280 000	319 000	362 000	406 000	451 000	496 000

Définition, méthode

Un **ménage** est l'ensemble des occupants d'un même logement, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens familiaux (filiation ou alliance). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Les personnes résidant en collectivités sont considérées comme vivant hors ménages : c'est le cas des étudiants en résidence universitaire, des hospitalisés de longue durée, des personnes âgées en maison de retraite...

La projection du nombre de ménages

Pour chacun des deux sexes et à chaque âge, on prolonge sur la période de projection la tendance observée aux recensements en matière d'évolution de la répartition de la population entre les six modes de cohabitation suivants : personnes hors ménages ordinaires, personnes seules, enfants, adultes en couple, adultes à la tête d'une famille monoparentale et personnes hors familles dans un ménage d'au moins deux personnes.